Mai 2019

La Lettre n°10 de

SOLIDARITE PAYSANS LORRAINE

Edito

On ne perd pas son temps à écouter quelqu'un !

Bien sûr les agendas sont contraints ; bien sûr, le temps est compté, pour tout le monde. Alors il faut chercher l'efficacité et aller à l'essentiel. Nous sommes d'accord.

Mais si l'essentiel n'était pas là où on le croyait ? Et si l'essentiel de la personne qui est en face de moi n'était pas dans sa capacité de remboursement, ni dans l'augmentation attendue de sa production ? Et si l'essentiel était ailleurs : dans ce qui fait briller ses yeux, dans le plaisir que cette personne ressent à raconter un moment de sa vie dont elle est fière, ou encore dans la satisfaction d'avoir été comprise ?

Il ne s'agit pas de nier l'importance des réalités chiffrées. Il s'agit de les laisser à leur place : c'est-à-dire en second plan, derrière les motivations profondes et propres de chacun. A Solidarité Paysans Lorraine, nous sommes de plus en plus convaincus qu'écouter quelqu'un, c'est l'aider à faire le point sur sa situation, à régénérer ses motivations, et regonfler ses batteries pour affronter les réalités techniques et économiques.

Qu'on appelle ça « mobiliser les ressources » ou « restaurer la dignité », peu importe. Ce qui importe, c'est d'avoir pris le temps d'écouter, pour permettre aux personnes d'avancer.

Monique DEVOILLE

La mobilisation des ressources individuelles

Retour sur notre débat en AG

C'est une Assemblée Générale conviviale et champêtre que nous avons tenue cette année à Nançois-le-Grand (Meuse), dans la ferme de la famille ORBION. Après les rapports d'activité et financier, nous y avons débattu de la notion de « ressources ». Nos échanges étaient animés par Véronique LOUAZEL, animatrice salariée du réseau national Solidarité Paysans.

Les accompagnateurs de Solidarité Paysans, comme d'autres d'ailleurs, font le constat suivant : face à des difficultés équivalentes, les personnes réagissent plus ou moins rapidement et s'en sortent plus ou moins bien. Une part de cet écart vient de ce que les personnes parviennent (ou pas) à faire appel aux forces qu'elles ont en elles, ou à leur entourage par exemple. En langage élaboré, cela s'appelle : « *savoir mobiliser ses ressources* ». Pour aider les personnes accompagnées à mobiliser ces ressources, encore faut-il savoir de quoi il s'agit. Nos échanges nous ont ainsi permis d'identifier 3 catégories de ressources :

LES RESSOURCES INTERNES	LES RESSOURCES « EXTERNES »	LES RESSOURCES INTERPERSONNELLES
la confiance en soi, *les compétences,* *la forme physique,* *la ténacité,* *….*	*la foi,* *les croyances,* *les valeurs,* *….*	*la famille,* *les amis,* *l'environnement social,* *….*

Pour chaque individu, la liste des ressources mobilisables est différente. Mais ce qui est commun à tout le monde, c'est que la mobilisation de ces ressources facilitera le dépassement des difficultés. Il importe d'en prendre conscience.

Un sujet à approfondir !

La reconversion professionnelle des agriculteurs

Parfois présentée comme une solution, la reconversion reste souvent difficile.

Dans quelles circonstances ?

SP Lorraine accompagne un nombre limité mais croissant (une dizaine en 2018) d'agriculteurs.trices qui arrêtent leur activité agricole et cherchent à se reconvertir professionnellement. Les motivations pour un tel changement sont variées :

- problèmes graves de santé, physique ou morale ;
- séparation pour mésentente entre associés (GAEC, EARL) ou en entre membres de couples ;
- accumulation de difficultés financières insurmontables ;
- proximité de l'âge de la retraite et absence de transmission familiale.

Dans tous les cas, l'usure psychologique des personnes est palpable : « *Je n'en peux plus* », « *je n'y crois plus* », « *je n'y arrive plus* ».

Du côté des **aides financières** :
A notre connaissance, les agriculteurs.trices qui cessent leur activité n'ont (toujours) pas de droits aux allocations chômage. En revanche, une aide financière (Aide à la Reconversion Professionnelle) est possible : « aide au départ » de 3100€ et aides à la formation *(source : instruction technique du 28/06/2017 ; informations complémentaires : DDT).*

Les limites

Avant de se lancer dans une recherche d'emploi salarié et d'affronter les épreuves des entretiens d'embauche, l'ex-agriculteur.trice doit prendre le temps de se défaire de tout sentiment négatif : honte, **culpabilité**, échec. On n'intéresse pas beaucoup un employeur potentiel quand on n'est pas fier de ce qu'on a fait avant.

L'autre écueil est de ne pas savoir **mettre en valeur ses compétences**. On entend souvent les personnes nous dire : « *à part travailler sur ma ferme, je ne sais rien faire* ». Pourtant les savoir-faire des agriculteurs.trices sont souvent nombreux : organisation du travail, gestion des matières, bon soin des matériels, réparations diverses, etc. Et puis globalement, le courage au travail est apprécié par les employeurs. Encore faut-il savoir mettre tous ces atouts en valeur.

A noter par ailleurs que le passage du statut d'**indépendant à** celui de **salarié** peut être le point le plus compliqué à gérer : recevoir des ordres, avoir des horaires imposés, … le changement peut être problématique pour certains.es !

Enfin, on ne s'attardera pas ici sur l'état du marché de l'emploi ni sur les risques de précarisation (intérim, contrats courts, temps partiels, etc).

Réfléchir avant de s'engager

Il n'est pas inutile ici de rappeler que la reconversion professionnelle des agriculteurs.trices est la plupart du temps irréversible (vente des matériels et cheptels, rupture des baux). A ce titre, elle mérite un temps de réflexion. Ce temps doit être mis à profit pour se poser la question : « *entre arrêter l'activité agricole ou la continuer tout en galérant, y a-t-il une troisième voie ?* ». Que pourrait être cette 3ème voie :

- en faire moins,
- le faire autrement, avec une meilleure rentabilité ;
- se faire aider pour certains travaux ;
- …

Seules des réponses réfléchies au cas par cas peuvent être pertinentes. Mais elles valent la peine d'y passer le temps nécessaire. Pourquoi pas avec des accompagnateurs de SP Lorraine ?

Le réseau Solidarité Paysans s'étend

A ce jour, ce sont 80 départements dans lesquels les exploitant.e.s agricoles qui le souhaitent peuvent faire appel à Solidarité Paysans. C'est 17 départements de plus qu'en 2015. Cette progression conforte la pertinence de notre approche des difficultés agricoles.

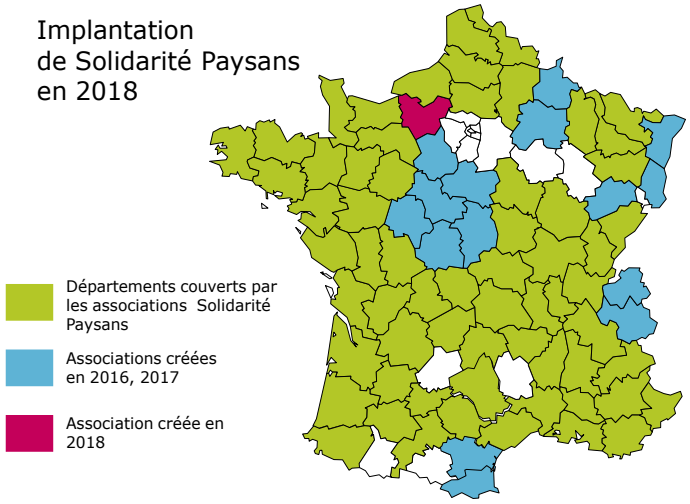

Des évolutions au CA

Après l'Assemblée Générale du 28/02/2019 et le Conseil d'Administration du 4/04/2018, quelques évolutions notables sont à noter :

- Bernard BABIN, agriculteur en retraite de Gouraincourt (Meuse) a pris le poste de vice-président de l'association ;
- 4 commissions ont été redéfinies (accompagnements, finances, communication, salariés), avec un responsable pour chacune ;
- un responsable par département a été nommé.

Toutes ces mesures visent notamment à renforcer le « partage des tâches » entre les administrateurs, afin de ne pas tout faire reposer sur notre seule présidente.

Pour nous contacter :
03 29 35 33 17 / 06 74 71 04 85

Imprimé gracieusement par la Chambre d'Agriculture des Vosges